

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 8 février 2019 à 12 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES :

M. François Candau, Directeur par intérim des travaux publics
Mme Mélanie Diné, secrétaire recherchiste et Secrétaire substitut de l'arrondissement
M. Luc Lafrance, Chef de division par intérim – sports et loisirs, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement
M. Jean-François Meloche, Chef de division- permis et inspection, Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine
Me Marie-France Paquet, Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 12 h 03.

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLUS(ES)

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 12 H 03 ET SE TERMINE À 12 H 04.

CA19 16 0067

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 8 FÉVRIER 2019

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 8 février 2019, tel que proposé.

ADOPTÉ L'UNANIMITÉ

10.03

10.05 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

AUCUN CITOYEN NE SE PRÉSENTE À LA PÉRIODE DE QUESTION.

CA19 16 0068

RELEVER DU SECRET PROFESSIONNEL LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA VILLE DE MONTRÉAL À L'ÉGARD DE DEUX AVIS JURIDIQUES RENDUS À L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT EN LIEN AVEC LE DÉPÔT LE 4 AVRIL 2016 D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - AUTORISER LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES À DÉPOSER À LA COUR SI NÉCESSAIRE CES AVIS JURIDIQUES AINSI QUE L'AVIS JURIDIQUE RENDU DANS CE MÊME DOSSIER PAR LA FIRME DEVEAU AVOCATS

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

DE RELEVER du secret professionnel le Service des Affaires juridiques de la Ville de Montréal à l'égard de deux avis juridiques rendus à l'arrondissement d'Outremont en lien avec le dépôt le 4 avril 2016 d'une demande de permis de construction pour le 1260, avenue Bernard;

D'AUTORISER le Service des Affaires juridiques à déposer à la Cour Supérieure si nécessaire ces avis juridiques ainsi que l'avis juridique rendu dans ce même dossier par la firme Deveau Avocats;

DE RENONCER au secret professionnel pour ces avis juridiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1193489003

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 12 H 05.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Me Marie-France Paquet
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 mars 2019.